

La rentrée scolaire 2011 se prépare dès le mois de juin 2011

A la rentrée scolaire, votre enfant utilisera les services des transports scolaires pour se rendre au collège de Forcalquier.

Pour bénéficier de ce service l'élève doit être domicilié à plus de 3,5 km de l'établissement scolaire.

Nous vous invitons à vous référer au tableau en page intérieure pour déterminer le point d'arrêt où lequel votre enfant devra se rendre.

Ce point d'arrêt est défini pour toute l'année scolaire, vous ne pouvez en changer pour convenance personnelle sauf cas exceptionnel (faire la demande par courrier au service de transports).

En cas de garde alternée de l'enfant, vous devez choisir un point d'arrêt par commune de résidence de chaque parent.

Si votre enfant cesse de prendre le transport scolaire, **vous devez impérativement nous adresser un courrier, et nous retourner sa carte de transport**, faute de quoi aucune annulation ne sera prise en compte. **Nous vous rappelons que tout trimestre commencé est dû.**

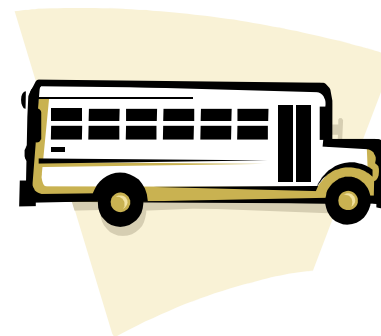
Pour les élèves domiciliés à Forcalquier (*habitant à moins de 3,5 km du collège*), les inscriptions sont faites en fonction du nombre de places disponibles dans les cars qui desservent les arrêts suivants : Rond Point Casino, le Viou, Place de Verdun, Espace Culturel, les Marcells.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- Copie du livret de famille (pour une nouvelle inscription)
- 1 photographie de votre enfant
- Carte de transport de l'année scolaire 2010/2011

TRANSPORTS SCOLAIRES

Rentrée scolaire 2011-2012




DOCUMENT D'INFORMATION

Destiné à l'ensemble des parents d'élèves
du collège de Forcalquier*

**Inscription obligatoire au transport scolaire de
votre enfant avant le :**

15 juillet 2011

* Ce document s'adresse aux élèves des communes suivantes : Cruis, Fontienne, Forcalquier, Limans, Montlaux, Niozelles, Ongles, Pierrerue, Revest Saint Martin, Sigonce

COMMUNE DE VOTRE DOMICILE	POINTS D'ARRET	POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION S'ADRESSER A :	
CRUIS	BAYARD - LA LENTILLERE PLACE DU VILLAGE	Mairie de Cruis : 04 92 77 04 31	<p data-bbox="1585 427 2130 536">Service des transports scolaires de la communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure</p> <p data-bbox="1599 564 2116 647">Relais Service Public 11 Rue Louis Andrieux - 04300 FORCALQUIER Téléphone : 04 92 75 37 37</p> <p data-bbox="1771 676 1939 700">Permanences :</p> <p data-bbox="1722 761 2031 785">Lundi 09h00 à 12h00</p> <p data-bbox="1722 853 2031 970">Mardi } 09h00 à 12h00 } 14h00 à 18h00</p> <p data-bbox="1722 965 1787 989">jeudi</p>  <p data-bbox="1697 1197 2029 1254">FORCALQUIER • LURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</p>
FONTIENNE	VILLAGE	Mairie de Fontienne : 04 92 73 00 10	
FORCALQUIER	LES TOURETTES – CASINO - LE VIOU – PLACE DE VERDUN CAMPAGNE MARRE – COTE FLEURIE – PLAN DES AIRES CHARAMBEAU – ESPACE CULTUREL – LE VIOU- LES MARCELS	Mairie de Forcalquier : 04 92 70 91 00	
LIMANS	LES YBOURGUES – ST VINCENT - PLACE DE MAI - SEGRIES	Mairie de Limans : 04 92 73 01 69	
MONTLAUX	DISTILLERIE – MOULIN DE POLOGNE	Mairie de Montlaux : 04 92 77 09 85	
NIOZELLES	LE VILLAGE – LA ROLLANNE	Mairie de Niozelles : 04 92 75 03 33	
ONGLES	LES VALETTES	Mairie d'Ongles : 04 92 73 06 22	
PIERRERUE	CAMPAGNE PINET – LA LAVE- LES NEVIERES – MONU AUX MORTS	Mairie de Pierrerue : 04 92 75 16 61	
REVEST ST MARTIN	LA CROIX	Mairie de Revest St Martin : 04 92 75 87 74	
SIGONCE	LA CHAPELLE - PLACE DE LA MAIRIE	Mairie de Sigonce : 04 92 75 03 96	